



RETRAIT DU PROJET DE LOI BACHELOT

ABANDON DU PLAN DE DEMANTELEMENT DE L'AP-HP

MAINTIEN DU SIEGE, DES 38 HOPITAUX DE L'AP-HP

NON AU PLAN D'ECONOMIES DE 300 MILLIONS D'EUROS

Le 2 octobre, nous sommes allés dans l'unité au ministère exiger le retrait du plan de démantèlement de l'AP-HP qui est l'application directe de la future loi Bachelot.

Le Directeur Général de l'AP-HP n'a pas pu faire valider le 24 octobre par le Conseil d'Administration de l'AP-HP son projet de passage de 38 hôpitaux à 13 groupes hospitaliers ou « territoires de santé ».

Pour autant, il ne désarme pas et compte s'appuyer sur la future loi Bachelot qui serait soumis au Parlement début janvier pour mettre en œuvre son plan.

Avec le projet de loi Bachelot « Hôpital, Patients, Santé, Territoires », il n'y aurait plus 1035 hôpitaux publics mais 300 « territoires de santé » avec à la clé la suppression de 20 000 emplois pour résorber le milliard -soit-disant-de déficit des hôpitaux au niveau national.

A l'AP-HP, la mise en place des 13 groupes hospitaliers servirait à réaliser les 300 millions d'économies dont 100 millions dès 2009 et qui supprimerait de 2 à 3000 emplois.

Les hôpitaux de l'AP-HP ont subi des plans d'économies depuis 2003 avec les conséquences désastreuses que cela a eu sur l'emploi et la prise en charge des patients du fait des fermetures de lits par manque de personnels. Sur la seule année 2008, 2000 postes de soignants et 600 postes d'administratifs et personnels techniques ont été supprimés.

LE PROJET DE LOI BACHELOT N'EST NI NEGOCIABLE NI AMENDABLE : II DOIT ETRE RETIRE.

Toutes les professions, tous les hôpitaux, locaux ou CHU sont concernés.

➔ **Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD Santé, UNSA, CFE-CGC de l'AP-HP ont proposé pour que partout les personnels avec leurs syndicats prennent position pour le retrait de la loi Bachelot.**

➔ Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD Santé, UNSA, CFE-CGC de l'AP-HP appellent à une **Première MANIFESTATION POUR LE RETRAIT DE LA LOI BACHELOT**

LE MARDI 9 DECEMBRE

de Montparnasse – 10 Heures

vers le Ministère de la Santé et l'Assemblée nationale

Prenez contact avec nous. Venez avec nous au Ministère.

D'ailleurs, le Directeur Général l'a confirmé le 12 novembre dans une interview dans le « Parisien » : *« Ces réorganisations auront évidemment une incidence sur l'emploi, mais les départs naturels (retraite notamment...), qui représentent plus de 5% par an de notre effectif de 93 000 personnes, permettront l'adaptation des hôpitaux à cette réforme ».*

Le conseil Supérieur de la Fonction Publique, l'ensemble des fédérations syndicales de la santé, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Confédération syndicale des médecins français rejettent le projet de loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires ».

Dans une lettre ouverte à Madame Bachelot, **les 39 présidents de CCM** (Comité Consultatif Médical) des 38 hôpitaux et de la pharmacie centrale (AGEPS) de l'AP-HP dénoncent *« l'étranglement financier pur et simple »* auquel aboutit *« la politique déployée dans leurs établissements »* et *« regrettent la place faite aux économies à très court terme et à tout prix »*, les 39 médecins sont formels : *« la qualité des soins va en pâtir, de même que l'accès aux soins pour tous ».*

C'est tout l'édifice de notre système de santé, les hôpitaux publics et la Sécurité sociale de 1945 dont le financement doit être prochainement adopté par l'Assemblée nationale qui sont menacés par la loi de régionalisation « Hôpital, Patients, Santé, Territoires ».



- **RETRAIT DU PROJET DE LOI BACHELOT**
NON Aux Agences Régionales de Santé (ARS)
Non aux territoires de santé
- **ABANDON DU PLAN DE DEMANTELEMENT DE L'AP-HP**
- **MAINTIEN DU SIEGE, DES 38 HOPITAUX DE L'AP-HP**
et de toutes leurs structures administratives, techniques et ouvrières, logistiques, médico-techniques
- **NON AU PLAN D'ECONOMIES DE 300 M€**
à la suppression de 2000 postes
Non à la mobilité, flexibilité inter-site
- **Sur les 360 Milliards distribués aux banques**
5 milliards pour le financement de la Sécurité sociale

MANIFESTATION

LE MARDI 9 DECEMBRE

10 Heures

de Montparnasse -



vers le Ministère de la Santé et l'Assemblée nationale